



Hege Conseils

CONCOURS RE INVENTER LA PLANÈTE

Le concours RE INVENTER LA PLANÈTE a été créé en 2019 par le cabinet HEGE Conseils. Le but est d'encourager les Innovations Technologiques en faveur de l'environnement.

Le cabinet HEGE Conseils a été créé en 2008 par Frédéric HEGE, Directeur, Diplômé de l'École des Mines de Paris. Le cabinet se trouve à Strasbourg, et propose un accompagnement d'expert dans l'acquisition et la défense des droits de Propriété Industrielle, c'est-à-dire les brevets, les marques et les dessins et modèles.

Les projets qui se présenteront au Concours pourront concerner des solutions techniques en faveur de l'environnement, apportant par exemple :

- Une meilleure utilisation des ressources,
- Une réduction des déchets,
- Une réduction de la consommation de matière ou d'énergie,
- Une amélioration du tri pour faciliter le recyclage,
- Une amélioration du recyclage de certains produits,
- Une utilisation d'une matière locale plutôt qu'importée de loin,
- ...

1. Critères d'éligibilité :

- Le Concours est ouvert à toute personne ou groupe de personnes physiques ou entreprises,
- La solution technique pourra avoir fait l'objet d'une demande de brevet ou non (si non, prendre contact le plus tôt possible avec les organisateurs du Concours à l'adresse ci-dessous pour régler les problèmes de confidentialité),
- L'innovation ne devra pas avoir été communiquée au public depuis plus de 2 ans,
- Le projet doit être techniquement au point lors de la présentation au jury (par exemple existence d'une preuve de concept, ou d'un prototype).

2. Critères d'appréciation :

- Les apports du projet en faveur de l'environnement,
- Le caractère innovant de la solution technique.

3. Déroulement du concours :

- Dépôt du dossier de candidature : Envoi du formulaire d'inscription joint avant le 30 juin 2020, à retourner par email à l'adresse suivante :
keller@hege-conseils.fr
- Envoi d'un dossier de présentation du projet, de 6 pages au maximum : date à définir.
- Les dossiers sont ensuite examinés par un jury,
- Présentation au jury des projets sélectionnés : date à définir,
- Cérémonie de remise des prix (date à définir), au cours de laquelle les lauréats des meilleurs projets présenteront leur projet au public et se verront remettre une récompense de :
 - Deux prix de 3 000 euros chacun, pour une personne, un groupe de personnes physiques ou une entreprise de 250 salariés ou moins,
 - Un prix de 500 euros pour une entreprise de plus de 250 salariés.

Pour toute question, merci de contacter le cabinet Hege Conseils à l'adresse suivante :

keller@hege-conseils.fr

Formulaire d'inscription ci-dessous



Formulaire d'inscription au concours RE INVENTER LA PLANETE

Nom du candidat :

Adresse email : Téléphone :

Titre du projet :

Résumé du projet, y compris le contexte global et la solution technique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Demande de brevet déposée ? oui / non si oui, date de dépôt :

Avantages pour l'environnement apportés par le projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le

Signature :